



REGIE

INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE
GASPÉSIE | ÎLES-DE-LA-MADELEINE

RÉUNION DU COMITÉ DE LIAISON DU PARC ÉOLIEN DE LA DUNE-DU-NORD

Date : Le 1 novembre 2017

Heure : 8:30 HAA

Endroit : Salle de réunion de l'édifice Fernand Cyr

Présents :

Marie-Ève Giroux, Attention Frag'Îles,

Véronique Déraspe, Société de conservation,

Serge Bourgeois, Municipalité des îles-de-la-Madeleine

Jean-Étienne Solomon, Municipalité des îles-de-la-Madeleine

Marc-Olivier Massé, CERMIM

Sylvette Leblanc, Commission consultative sur la sécurité énergétique

Jasmin Roy, Table de concertation jeunesse

Sony Cormier, Chambre de Commerce

Michel Bonato, Association touristique régionale

Daniel Gaudet, SADC

Audrey Keating, CAMI

Gilbert Scantland, Régie intermunicipale de l'énergie

Absents :

Claude Richard, Coordonateur

Louis Fournier, Comité ZIP

ORDRE DU JOUR	SUIVIS
1. <u>Ouverture de la réunion :</u> La rencontre début à 8h40.	N/A
2. <u>Lecture et adoption du projet d'ordre du jour</u> Les membres du comité adoptent l'ordre du jour tel que proposé.	N/A



REGIE

INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE
GASPÉSIE | ÎLES-DE-LA-MADELEINE

3. Adoption et suivi du compte-rendu de la rencontre du 22 septembre 2017:

On fait une lecture sommaire du compte-rendu du 22 septembre 2017. Plusieurs points de suivis reviennent à l'ordre du jour de la présente rencontre.

On évoque l'absence de mention de la proposition du comité de faire une visite terrain. On convient que chacun a intérêt à se rendre sur le site pour avoir une bonne idée de la disposition du terrain et des accès existants.

Les membres demandent qu'une visite terrain soit organisée avec le producteur une fois qu'il sera choisi. On ajoute que cette visite pourrait avoir un caractère officiel.

Une rencontre avec le promoteur retenu sera organisée rapidement après l'annonce.

4. Nouvelles des membres :

On mentionne que quelques opposants sont actifs sur les réseaux sociaux et évoquent une crainte non-fondée concernant les investissements de la Municipalité dans le projet éolien.

Les membres suggèrent donc d'apporter des éléments de réponse dans le compte-rendu, notamment sur les retombées économiques et les conditions d'investissement.

Le maire sortant a fait valoir l'importance du projet de parc éolien de la Dune du Nord dans le contexte énergétique des Îles et dans celui du levier financier autonome qu'impliquent les revenus de ce projet pour la collectivité madelinienne. On mentionne que pour l'année prochaine, les revenus des projets éoliens auxquels est associé la Régie atteindront 500 000 \$ pour Îles. Le maire aura l'occasion de le mettre en valeur lors de ses discours.

La Municipalité prépare également un article dans son Info-municipale de novembre. Celui-ci mettra principalement sur les retombées économiques de la participation et sur le modèle de la Régie qui implique aucun fardeau pour les citoyens. On suggère d'inclure un élément graphique pour capter l'attention.

On convient que la Régie fera une communication complémentaire dans la même période. On évoque aussi la possibilité de faire une foire aux questions (FAQ) sur des éléments stratégiques.

Concernant l'état de la perception de la population dans la Municipalité de Grosse-Île, il semble qu'une partie de la population est en désaccord avec l'emplacement du projet. Avec la possibilité du renouvellement et du rajeunissement du conseil municipal, il faudra saisir l'occasion de bien informer les conseillers des retombées positives du projet pour la communauté anglophone.

Un article concernant le projet de parc éolien a été publié dans le bulletin « L'Info-municipale » de novembre.



REGIE

INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE
GASPÉSIE | ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Dans un autre ordre d'idée, on souligne que la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est sur le point d'embaucher un chargé de projet dédié à la mise en œuvre de plusieurs actions de la stratégie énergétique territoriale. Cette aura notamment le mandat d'outiller et les citoyens lors de l'émission de permis de construction.

5. État d'avancement du projet :

5.1. **Négociation et signature des ententes de participation avec les promoteurs ;**

On confirme que des ententes ont négociées en équité et signées avec 3 producteurs lesquels ont déposé un total de 5 scénarios dans l'appel de propositions. Les variantes sont principalement faites avec différentes propositions de turbiniers.

On ajoute que les prix sont très compétitifs et en deçà du coût évité à la centrale thermique d'Hydro-Québec. Également, les éoliennes proposées sont moins hautes et les pâles moins imposantes qu'initialement envisagées.

Certaines propositions impliquent un apport d'un peu plus de 6 MW (ex : 6.6 MW).

On demande quel serait l'impact pour Hydro-Québec d'un choix de proposition de plus de 6MW.

En fait, Hydro-Québec garanti l'achat de 6 MW, mais il est possible pour elle d'en acheter plus, mais elle ne peut pas garantir l'achat de ces MW supplémentaires.

5.2. **Dépôt des propositions le 11 octobre 2017 :**

Hydro-Québec a reçu trois propositions qui comprennent cinq variantes pour la concrétisation du projet. Les trois soumissionnaires sont : Valeco Énergies Québec/Plan A Capital, TUGLIQ Énergie S.A.R.F et KRUGER. Certaines variantes proposent un parc éolien de 6.6MW. Hydro-Québec se donne jusqu'à la fin mars 2018 pour évaluer les propositions, mais on estime que la décision sera rendue avant les Fêtes.

Les trois propositions sont sérieuses, compétitives et comparables. Toutefois, les propositions sont différentes quant à la position des chemins d'accès et d'emplacement d'éoliennes.

On demande s'il est possible de transférer le certificat d'implantation aux membres du comité de liaison une fois que le producteur sera choisi.

On demande si les propositions donnent des détails sur la logistique de transport. À ce stade-ci, ces éléments ont plutôt été considérés à titre de contingence, la plupart du temps par le turbinier. La pratique est que le turbinier soustraite ces questions à des entreprises qui lui transmettent le plus d'information possible.

Hydro Québec annonçait finalement le 9 mars dernier qu'elle retenait la proposition de Valeco Énergie Québec/Plan A Capital.

Lors de la première rencontre avec le partenaire privé, ces informations feront l'objet de discussions.



REGIE

INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE
GASPÉSIE | ÎLES-DE-LA-MADELEINE

<p>5.3. Les suites :</p>	
<p>6. Suivis des préoccupations et les attentes du milieu en regard de :</p> <p>6.1. L'environnement ;</p> <p>On mentionne que les propositions impliquent des chemins d'accès et de positions d'éoliennes qui diffèrent des prévisions initiales. Toutefois, rappelons que le scénario présenté au BAPE en était un avec 3 éoliennes avec un maximum d'impacts. Toutes les propositions reçues comportent 2 éoliennes.</p> <p>Les étapes à venir impliqueront rapidement des demandes d'études d'impact environnemental au cours desquelles les membres du comité pourront signifier des attentes à la société de projet.</p> <p>On évoque qu'étant donné le caractère plus petit du projet, celui constitue principalement une vitrine technologique en milieu autonome pour les entreprises participantes. En ce sens, celles-ci doivent faire les choses correctement et conserver une bonne réputation notamment pour se positionner dans l'appel de propositions qui concernant la conversion de la centrale de Cap-aux-Meules.</p> <p>6.2. Les retombées économiques ;</p> <p>De façon générale, voici les ordres de grandeurs des différents postes budgétaires contenues dans l'ensemble propositions.</p> <p>Cout de projet : 23 à 30M\$ Turbines : 8 à 10 M\$ Coût indirects de développement : 2 à 4 M\$ Contingences supplémentaires : 6 à 7 % Travaux civils (routes, aménagements): 3 à 5 M\$ Réseaux connecteurs : 500 K\$ Béton et fer : 3 M\$ Halte routière : 150 K\$ à 200 K\$</p> <p>Les coûts indirects de développement (2-4 M\$) inclus potentiellement la surveillance environnementale, l'expertise scientifique et la restauration environnementale.</p>	<p>L'ensemble des préoccupations du milieu seront à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du comité de liaison qui devrait se tenir rapidement après le choix par HYdro Québec du soumissionnaire retenu</p>



REGIE

INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE
GASPÉSIE | ÎLES-DE-LA-MADELEINE

On mentionne que le milieu économique local à surtout à se positionner dans les secteurs de l'ingénierie civile, de la fourniture de matériaux, d'équipements et d'employés. Également, comme dans tout chantier similaire (25-30 personnes) des besoins en hébergement et en restauration pourraient bénéficier au milieu local.

En terminant, il faut mentionner qu'aucune exigence n'oblige le producteur à faire affaire localement puisque le gouvernement du Québec n'a pas exigé par décret de contenu local dans ce projet.

Il sera donc important de préparer les entrepreneurs locaux afin qu'ils puissent se positionner et soumissionner. On réitère l'idée de préparer un bottin d'expertises à remettre tôt en 2018 au producteur. Celui-ci pourra éventuellement travailler conjointement avec les membres de la Table et Claude Richard.

6.3. La réglementation municipale ;

Les propositions ont fait l'objet d'une demande de conformité au service d'aménagement. Quelques membres demandent si la Municipalité envisage de faire une révision de sa réglementation dans le contexte de la production d'énergie domestique. On répond qu'un tel examen réglementaire est prévu au plan d'action 2017-2019 de la stratégie énergétique territoriale.

6.4. Les impacts sociaux ;

Aucune mention particulière.

7. Communication avec la communauté :

7.1. Retour sur la publication des comptes rendus ;

On réitère que le compte-rendu public est une occasion de fournir des informations positives à ceux qui le lisent. Celui-ci est quand consulté de façon significative puisqu'il est consulté.

7.2. Site internet ;

Rien de particulier



REGIE

INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE
GASPÉSIE | ÎLES-DE-LA-MADELEINE

8. Varia :

Une mission sur le thème de la transition énergétique aura lieu en France à la mi-novembre. Plusieurs membres du comité de liaison participent à ce projet piloté par le Regroupement national des conseils régionaux en environnement du Québec (RNCREQ).

9. Date et lieu de la prochaine rencontre :

La prochaine rencontre se fera après la confirmation du choix d'Hydro-Québec au terme de son analyse des propositions. Ensuite, après la signature du contrat approvisionnement et la création société commandite, prochaine rencontre pourra se tenir quelque part au début 2018.

10. Clôture de la réunion :

La rencontre prend fin à 11h23.